

Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 15 (2000)

Heft: 3-4

Artikel: Offizielle Eröffnungsfeier : europäische Tage des Denkmals : cérémonie officielle de lancement JEP

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Offizielle Eröffnungsfeier Europäische Tage des Denkmals Cérémonie officielle de lancement JEP

Grussadresse Regierungsrätin Dori Schaer-Born

Im Namen des Regierungsrates des Kantons Bern und der Stadt Bern habe ich die Ehre und das Vergnügen, Sie heute in Bern zur Eröffnung der Europäischen Tage des Denkmals 2000 willkommen zu heissen. Wie Sie wissen, zählt Bern als eine der schönsten Städte der Welt denn auch zum Weltkulturerbe der UNESCO. Unsere Hauptstadt ist also sozusagen prädestiniert für den heutigen Anlass.

Das Bild des Kantons Bern und auch der Schweiz bestimmen weniger Kathedralen, Paläste, Residenzen und andere Monumentalbauten. Die Schweiz verbindet man assoziativ vielmehr mit der vom Menschen geformten Kulturlandschaft, in der Natur- und Kulturelemente sich ergänzen. Dabei spielt die regionale Bauweise eine entscheidende Rolle. Es sind Kulturlandschaften wie das Lavaux, die Einzelhofgebiete im Jura oder im Emmental, die Mittelstandstädte, die alpinen Dörfer und Weiler, die Rieddörfer des Zürcher Weinlandes und viele andere, die als schweizerisches Merkzeichen gelten. Die in verschiedenen Ländern bekannten „Schweizer“ (die sächsische Schweiz u.a.) zeigen mit aller Deutlichkeit, was man unter „Schweiz“ versteht. Es ist gerade nicht der gerühmte Einzelbau, sondern seine Einbettung in das Gewebe der einfacheren traditionellen Bauweise und in den Landschaftsrahmen, der für die Schweiz charakteristisch ist.

Bilden mehrere Bauten ein Ganzes, spricht man von einem Ortsbild. Für seine Wirkung im Raum spielt der Landschaftsrahmen eine wichtige Rolle. Die Kulturlandschaft Schweiz wird zu einem guten Teil von Ortsbildern geprägt, die ein unverzichtbarer, ausschlaggebender Teil des schweizerischen Kulturgutes sind.

Die Pflege dieses Erbes kostet Geld und bringt kurzfristig keinen direkten materiellen Nutzen. Wenn nun dem Staat durch die zunehmende Privatisierung der Gewinne und Sozialisierung der Verluste die Mittel mehr und mehr entzogen werden, wird es immer schwieriger, die knappen Ressourcen auch kulturfördernd einzusetzen. Es ist aber eine Verpflichtung unserer Generation, auch zu solchen Werten Sorge zu tragen.

Eine wichtige Aufgabe der Denkmalpflege ist es, Lösungen vorzuschlagen, welche die Bedürfnisse der Eigentümer erfüllen können, ohne das Baudenkmal zu zerstören. Gute Inventare über die schützenswerten Ortsbilder und Bauobjekte erleichtern diese Arbeit. Ich bin froh, dass sich das bernische Kantonsparlament mit dem Erlass des neuen Denkmalpflegegesetzes klar für die Pflege sowohl der Ortsbilder wie auch der Einzelobjekte mit ihren Intérieurs ausgesprochen hat.

Das Denkmal kann und soll lebendig erhalten und an die nachfolgenden Generationen weitergegeben werden und soll den Nutzern gute Arbeitsplatzverhältnisse bieten. Dies erfordert immer wieder, sich intensiv mit dem Spannungsfeld zwischen Kulturgut und Nutzen auseinander zu setzen, gute Lösungen zu finden und diese auch umzusetzen. Gute Beispiele finden sich in Bern viele, grosse und kleine – von der alten „Toblerone“-Schokoladefabrik, die zur Universität umgenutzt und umgebaut wurde, bis zum wieder in Betrieb genommenen Ofenhaus.

In diesem Sinne begrüsse ich Sie im Rahmen der Europäischen Tage des Denkmals – diese Tage bieten die Gelegenheit, sich der Herausforderung „Denkmalpflege“ bewusst zu werden, Gedanken auszutauschen und auch voraus zu denken: was wir heute gestalten und bauen, wird – wenn wir es gut machen – übermorgen zum lebendigen Denkmal.

Discours de Madame Ruth Dreifuss, Conseillère fédérale

Je suis très heureuse que la Suisse ait été choisie cette année pour donner le coup d'envoi aux Journées européennes du Patrimoine. Cela nous donne l'occasion de vous accueillir, cela nous donne l'occasion de vous montrer des endroits qui nous sont chers et dont nous avons pris soin, cela nous donne l'occasion de nous souvenir ensemble de tous ces mouvements, de tous ces échanges, de tout ces efforts qui ont permis de façonner un espace de vie, riche de toutes ses diversités, qui s'appelle l'Europe.

Les institutions européennes sont nées, faut-il le rappeler, après le cataclysme de la Seconde Guerre mondiale; elles ont pour but de créer un espace de paix et de progrès économique et social. Or, pour surmonter la barbarie, pour dépasser les absurdes divisions, ce n'est pas l'histoire des Etats antagonistes, ce n'est pas le souvenir des souverains en guerre qu'il nous faut évoquer, mais bien l'œuvre des hommes et des femmes qui ont construit l'Europe – au sens le plus concret du terme.

Le Conseil de l'Europe a apporté une contribution décisive à cette nouvelle image de notre continent en montrant le rôle que joue notre patrimoine commun et notamment les monuments historiques. Nous en sommes les dépositaires. C'est une notion sans frontières, indispensable pour empêcher que les frontières nous divisent. Nous savons que ce n'est pas un sujet aussi innocent qu'il y paraît. Nous savons tous combien les nationalismes, les ethnocentrismes, les conflits en appelant à des définitions culturelles ou religieuses, ont détruit de monuments, ont annihilé de repères culturels ou en ont instrumentalisé, renversant leur signification en autant de symboles de séparation, de ségrégation, de rejet de l'autre. Notre continent, qui évoque aujourd'hui son patrimoine commun, est aussi un continent d'icônoctastes, qui ont détruit ce qui appartenait à l'adversaire... afin de l'atteindre au plus profond de son être.

Cette histoire violente fait également partie de notre héritage. C'est pour pouvoir le récuser que l'idée d'une responsabilité commune pour le patrimoine de notre



Foto: Conseil de l'Europe

continent, dont nous sommes tous les dépositaires, est tellement importante. C'est une idée forte, c'est une idée fondamentale pour la coexistence pacifique et la compréhension mutuelle des sociétés modernes. Au-delà de la sensibilisation du public à laquelle est parvenue la campagne du Conseil de l'Europe, cette idée doit aussi être nourrie par des concepts théoriques et par des actions de coopération concrètes sur le terrain. Car cet héritage constitue l'un des principaux atouts de l'Europe, non seulement comme témoignage de la richesse de son histoire, mais aussi et surtout comme reflet de sa capacité à créer, reflet du génie et du talent de ses artisans, de ses artistes, de ses créateurs, qui ont toujours su ignorer les frontières, qui ont toujours considéré la culture comme un échange.

Je dois d'ailleurs ajouter ici à quel point – et je pense exprimer ce que vous aussi avez ressenti – j'ai été émue et émerveillée par le quatuor que nous avons entendu, que nous allons heureusement encore en-

tendre. Il nous donne une leçon d'une très grande richesse. Il nous rappelle d'abord que lorsque nous parlons de patrimoine, nous ne parlons pas d'antiquités, nous parlons de la capacité de créer tous les jours du nouveau. Nous ne parlons pas de quelque chose qui sépare des autres, mais de quelque chose qui nous rend capables d'accueillir les autres. Le cor des alpes est un instrument immémorial ; il a été créé pour jouer des airs qui portent loin, liés à une activité économique particulière, l'élevage dans les montagnes et la nécessité de communiquer d'une colline à l'autre. Que ces airs, que ces instruments liés à une activité précise, à une topographie particulière, soient devenus pour nous les éléments d'une culture dans laquelle chacun de nous, en Suisse, se reconnaît – qu'il soit né aux Pâquis ou dans le «Kreis 4» de Zurich, où la nécessité d'un tel instrument n'est pas aussi évidente que dans les Alpes – est déjà extraordinaire. Que les musiciens puissent utiliser cet instrument pour y intégrer des éléments de jazz, et donc l'héritage culturel de l'Afrique et de l'Amérique réunies, voilà certainement quelque chose qui nous montre qu'il n'y a pas de limite ni de définition qui puissent restreindre ce que nous appelons le patrimoine.

Cet instrument, j'ai dit à quel point, pour les Suisses, il est suisse. Or, on le retrouve partout où il y a des montagnes habitées, où l'élevage conduit les bergers à un travail solitaire, où se crée cette synthèse particulière entre la vie des hommes et la nature. Cet instrument de bois, vous le rencontrez tout autour de la planète, avec quelques différences, avec quelques motifs qui diffèrent, des couleurs qui varient. Il représente une symbiose entre l'homme, l'arbre – car le cor des Alpes est un arbre – et le paysage.

Nous sommes reconnaissants au Conseil de l'Europe de faire de nous tous les dépositaires de la culture européenne. Or, nous savons tous que quand nous disons européen, nous entendons en fait planétaire. Ce que le Conseil de l'Europe fait, c'est de nous aider à travailler ici, à nous ouvrir aux autres et à entrer dans une dynamique de coopération avec les autres.

S'il est donc important de connaître les interconnexions de l'histoire culturelle européenne, il est tout aussi important de s'intéresser aux évolutions de son propre

pays, d'être sensible à ses problèmes et à ses chances. Les Journées européennes du Patrimoine ont le grand mérite de montrer à la population un élément précis de son héritage culturel, portent un éclairage bien particulier sur celui-ci. Cette année, il s'agit des sites de notre pays: en d'autres termes, du rapport entre les maisons où l'on vit, les lieux où l'on travaille, les rues, les places, le paysage. Cette année, il ne s'agit pas de s'intéresser uniquement aux monuments imposants, aux symboles de pouvoir, de richesse, mais plutôt à l'habitat de la population des villes et des campagnes. Il ne s'agit pas d'une seule construction à mettre en évidence, comme nous avons eu l'occasion de le faire d'autres années, mais de l'ensemble d'un paysage culturel modifié, aménagé par ses habitants, du mélange entre le neuf et le plus ancien.

La conservation de notre patrimoine passera moins par la création de musées que par celle d'un espace de vie de qualité. Cette nouvelle conception sera synonyme de nouveaux conflits, de nouveaux défis. Comment gérer le tourisme sans que les paysages en pâtissent? Comment faire pour que le patrimoine soit plus qu'une simple façade derrière laquelle se cache quelque chose de totalement nouveau qui aura usurpé l'image pour cacher le fait que la vie se transforme? Autant de questions qui se posent aux particuliers, aux communes, aux cantons et à la Confédération. Pour y répondre, il faudra que s'instaure une collaboration étroite entre la planification des sites, entre l'architecture, l'éologie et l'économie : l'échange de connaissances par-delà les frontières et les disciplines sera ici plus précieux que jamais.

Wir werden heute die Gelegenheit haben, mit der Besichtigung von Berner Bauernweilern, lebendiges Kulturerbe aus nächster Nähe zu erleben. Wir werden die regionalen, lokalen, und familiären Eigenheiten kleiner Siedlungseinheiten kennenlernen. Manchmal ist es wichtig, sich auf Details zu konzentrieren, um wieder Distanz zu gewinnen und in grösseren Zügen denken zu können. Ich danke allen, welche zum Gelingen der Europäischen Tage des Denkmals beigetragen haben und hoffe, dass die Begegnungen, die dadurch ermöglicht werden, dazu beitragen, die Zusammenarbeit über die Grenzen hinweg zu stärken.

Discours de M. Hans Christian Krüger, Secrétaire Général Adjoint du Conseil de l'Europe

Je suis très heureux de célébrer avec vous le lancement officiel des Journées européennes du Patrimoine 2000. Le fait que ce lancement a lieu en Suisse, pays multilingue qui reconnaît quatre langues officielles, ce qui est particulièrement rare, confère une signification toute particulière à cette manifestation, car nous avons ici un exemple vivant de la richesse et de la diversité culturelles qui mènent à une identité commune. Quel meilleur modèle pouvons-nous trouver pour réaliser notre objectif au niveau européen: l'unité dans la diversité, une société multiculturelle fondée sur des valeurs partagées!

Il n'est pas surprenant que la Suisse soit l'un des pays pionniers ayant participé, en 1991, à la création des Journées européennes du Patrimoine devenues, depuis lors, une initiative paneuropéenne.

Les Journées européennes du Patrimoine 2000 sont particulièrement symboliques. Nous sommes fiers, cette année, de célébrer le 10e anniversaire des Journées européennes du Patrimoine en tant qu'initiative commune du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.

Pour la première fois, l'ensemble des quarante-sept Etats européens Parties à la Convention culturelle européenne participe à cette manifestation. L'année dernière, quelque vingt millions de personnes ont visité plus de 30 000 monuments et sites. Cette année, nos attentes sont encore supérieures, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité de l'offre.

Le lancement officiel, aujourd'hui, des Journées européennes du Patrimoine 2000 met en lumière l'un des aspects les plus extraordinaires de notre pays hôte: le paysage. Cette approche est complémentaire de la campagne actuelle du Conseil de l'Europe sur le thème «L'Europe: un patrimoine commun» lancée par les chefs d'Etat et de gouvernement européens pour mettre l'accent sur notre patrimoine culturel et naturel commun. La campagne couvre la zone géographique qui va de Reykjavik à Vladivostok, de l'archipel François-Joseph à Malte.



Foto: Conseil de l'Europe

Le choix des autorités suisses de souligner l'importance du paysage traduit l'élargissement de la définition de «patrimoine culturel», telle que l'illustrent les Journées européennes du Patrimoine.

Il correspond aussi à l'évolution récente au sein du Conseil de l'Europe caractérisée par un renforcement structurel des liens entre le patrimoine culturel et l'environnement naturel, renforcement qui se manifeste aussi par une coopération accrue à tous les niveaux. Le Comité des Ministres a récemment adopté un nouvel instrument juridique international – la Convention européenne du paysage – qui sera ouverte à la signature à Florence, le mois prochain, et qui est le fruit d'une coopération entre les experts du patrimoine culturel, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Mesdames et Messieurs, dans deux semaines, le 17 septembre, le Conseil de l'Europe ouvrira les portes de son Palais des Droits de l'Homme au public afin de marquer les Journées européennes du Patrimoine et de mettre en lumière les relations entre les institutions européennes et les citoyens qu'elles servent. Le cinquanteenaire de la Convention européenne des Droits de l'Homme sera ainsi célébré avec les citoyens. Comme pour d'autres sites, les Journées européennes du Patrimoine permettront aux habitants de Strasbourg et d'ailleurs de découvrir et d'explorer un bâtiment public qui, tout en étant une expression de leur culture, ne leur est pas habituellement accessible. C'est seulement grâce à cette découverte qu'ils prendront conscience du fait que le site constitue un élément de leur patrimoine.

Les paysages, monuments et sites font partie de notre patrimoine commun. Ils créent des liens entre les peuples et les encouragent à étudier leur histoire. En approfondissant leur connaissance de soi et de l'Autre, ils prennent conscience de l'interaction permanente entre les cultures et les peuples qui fonde aujourd'hui la société européenne et ses valeurs.

C'est à vous, Madame Dreifuss, et à vous, Madame Schaeer-Born, ainsi qu'aux autorités suisses que je tiens à adresser nos chaleureux remerciements pour avoir bien voulu accueillir cette manifestation importante et nous offrir un programme si excellemment conçu et intéressant.

Notre reconnaissance va également à la Fondation Roi Baudouin qui, au cours des sept dernières années, a fait office, au nom du Conseil de l'Europe, d'organe de coordination des Journées européennes du Patrimoine. L'action efficace et dévouée de ses membres a contribué au succès de l'initiative et est très appréciée de tous les pays participants.

Les Journées européennes du Patrimoine constituent une activité du Conseil de l'Europe axée sur les citoyens, à laquelle nous attachons une grande importance. Je suis convaincu que cette initiative couronnée de succès continuera à éduquer, intéresser et réjouir l'ensemble des citoyens européens au cours du nouveau millénaire.

Forum zum Thema «Kulturlandschaft Schweiz»

Begrüssung **Johann Mürner, Sektionschef HS und DP, BAK, Bern**

Wenn Sie den Inhalt und die Fotos im Programmheft zur diesjährigen Eröffnungsfeier betrachten, werden Sie sich vielleicht die Frage stellen, was denn eigentlich die Europäischen Tage des Denkmals mit all den Speichern, Bauernhäusern, den Weilern und Dörfern, was die Denkmalpflege mit der Kulturlandschaft zu tun haben?

Lassen Sie mich dazu ein paar kurze Bemerkungen machen:

Nach wie vor wird die Denkmalpflege in vielen Köpfen ausschliesslich mit Ka-

thedralen, Schlössern und Rathäusern in Beziehung gebracht. Das mag früher einmal richtig gewesen sein. Dem ist nicht mehr so. Denkmalpflege befasst sich heute mit dem breiten und vielschichtigen Spektrum unserer gebauten Umwelt: Neben den bereits erwähnten Kathedralen, Schlössern und Ratshäusern sind es Kapellen, Bürger- und einfache Wohnhäuser, Fabrikanlagen, bäuerliche Wohn- und Ökonomiebauten, es sind unsere Weiler, Dörfer und Städte. Kurz: Denkmalpflege umfasst das vielfältige Mosaik unserer Kulturlandschaft.

Es kommt daher nicht von ungefähr, wenn das Thema Kulturlandschaft seit einiger Zeit in Fachkreisen aber auch in einer breiteren Öffentlichkeit diskutiert wird.